

# NOTE DE CADRAGE

**COMMUNES DE SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER / VARENCEVILLE-SUR-MER**

AMENAGEMENT DE LA VALLEUSE DE VASTERIVAL



## CONTEXTE DE LA NOTE DE CADRAGE

La commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer a sollicité le CAUE 76 pour avoir un éclairage sur le projet de restauration de la valleuse de Vasterival, propriété de L'Association de propriétaires A.S.A de Vasterival. La présente note de cadrage a pour objectif de définir les atouts et contraintes du site ainsi que les enjeux liés à son aménagement.



▲ Vue aérienne de la valleuse de Vasterival

## ETAT DES LIEUX

La valleuse de Vasterival se situe à cheval sur les communes de Sainte-Marguerite-sur-Mer et de Varengeville-sur-Mer. Entre les embouchures de la vallée de la Saône à l'Ouest et de la vallée de la Scie à l'Est, elle constitue l'un des 3 sites donnant accès à la mer avec les valleuses de Morville et de la descente du Petit Ailly (les valleuses des Moutiers et de Mordal étant interdites au public).

Cette valleuse est dite « perchée » car son débouché sur le littoral se situe au-dessus du niveau de l'estran. Du fait de cette topographie particulière, l'accès à la mer se fait par un escalier en béton.



▲ Vue depuis la plage



▲ Carte de situation de la valleuse



## LES ATOUTS

### UN CADRE NATUREL ET PAYSAGER DE GRANDE QUALITÉ

Le vallon dans lequel s'inscrit la valleuse est recouvert d'un boisement à l'intérieur duquel se trouvent dispersées des villas balnéaires et leurs jardins attenants, issus d'un lotissement au début du 20<sup>ème</sup> siècle, bénéficiant pour certains d'une grande renommée. Cet environnement très arboré et la faible densité bâtie donnent aux abords de la valleuse un caractère préservé, qui fait la réputation du site.

Les versants de la valleuse présentent une diversité de milieux (boisements, taillis, pelouses calcicoles) qui engendre une richesse écologique potentielle reconnue. Ce caractère naturel est un des atouts du site. La végétation participe aussi à la stabilité des versants et limite leur érosion.



▲ Versants couverts de végétation spontanée en aval de la valleuse

### UN PAYSAGE LITTORAL MAJESTUEUX

La descente vers la mer se fait par un chemin piéton qui s'étire sur environ 160 m. Ce parcours participe d'une véritable mise en scène de l'accès au littoral : le promeneur passant d'un environnement resserré et verdoyant à un paysage qui s'ouvre progressivement sur de hautes falaises. L'arrivée sur la mer est d'autant plus impressionnante. Du haut de la dernière volée d'escaliers, le panorama est immense et majestueux.



▲ Vue sur la mer à l'approche du débouché de la valleuse

### UN SITE RELATIVEMENT FRÉQUENTÉ

Bien que le site soit assez peu connu, il est régulièrement fréquenté tant par les promeneurs (touristes et locaux) que par les amateurs de pêche à pied. Sa fréquentation est accrue lors de la saison estivale et des périodes de grandes marées. A noter que la valleuse se situe à proximité de l'itinéraire du GR21, sentier du littoral, et du Phare d'Ailly dont les alentours sont classés Espace Naturel Sensible du Département ( Site du Cap d'Ailly).

La valleuse est un des lieux d'accès au littoral pour les Secours.

### UN SITE ACCESSIBLE AUX VOITURES

Au niveau du rond-point sur la route de Vasterival, un parking aménagé en bordure de la voie permet aux visiteurs de stationner aisément en amont de la valleuse.



▲ Vue du parking situé en amont du chemin piéton

## LES CONTRAINTES

### UNE ACCESSIBILITÉ DE LA VALLEUSE DIFFICILE

Au-delà du parking, le vallon se resserre, la valleeuse devient plus étroite et encaissée. La descente vers la mer se fait alors par un sentier piéton relativement pentu, voire abrupt par endroits. La largeur du chemin est assez variable sur l'ensemble du parcours, avec des passages très étroits. Du fait des travaux engagés ponctuellement pour assurer a minima l'accessibilité du site, la structure du chemin est aujourd'hui très hétérogène et peu qualitative : différents matériaux de revêtement (substrat naturel, tout-venant, enrobé, béton), gestion ponctuelle de l'eau pluviale par des rigoles béton, dispositif de soutènements des pieds de versants...

A l'approche du débouché de la valleeuse, le franchissement des fortes pentes se fait par des escaliers de 90 marches, en béton, de largeur très variable. Au droit des falaises, un grand escalier perpendiculaire au front de mer permet d'accéder directement à l'estran.

### UN SITE FORTEMENT SOUMIS À L'ÉROSION

Tout comme l'ensemble du littoral de la Seine-Maritime, le site subit une érosion naturelle résultant du ruissellement des eaux de pluie, de leur infiltration et de l'érosion marine. Lors d'épisodes pluvieux intenses, ces phénomènes engendrent notamment un ravinement important au niveau du sentier, des éboulements en pieds de versants et des éboulis des parois crayeuses.

### UNE VALLEUSE AUJOURD'HUI DÉGRADÉE

En effet, les eaux pluviales, issues des terres alentours, des versants et des voies situées en amont, se concentrent dans la valleeuse (exutoire naturel). Elles occasionnent de forts ravinements, une érosion du sentier et des marches des escaliers, un déchaussement des revêtements, la formation de ravines, un affaissement des pieds de versants, des éboulis, des dépôts de pierres et de cailloux, une détérioration des escaliers...

De ce fait, le sentier est aujourd'hui très dégradé ce qui, par endroits, rend difficile et peu sûre la circulation des piétons. Les escaliers qui subissent par ailleurs les effets des vagues sont eux aussi très abîmés (main courante descellée, marches très érodées)



▲ Départ du chemin piéton. Dépôts de matériaux accumulés



▲ Ravine qui rend inconfortable les déplacements des piétons



▲ Revêtement enrobé très érodé





▲ Le ruissellement des eaux pluviales non maîtrisé entraîne un fort ravinement



▲ Marches érodées, stabilisées temporairement par des épaulements béton



▲ Soutènement des pieds de versants par des madriers et des poteaux bois



▲ Dépôt de pierres sur les paliers



▲ Escaliers devenant très étroits



▲ Avançant sur l'estran, l'escalier est fortement soumis à l'érosion marine

## ENJEUX DE L'AMENAGEMENT DE LA VALLEUSE DE VASTERIVAL

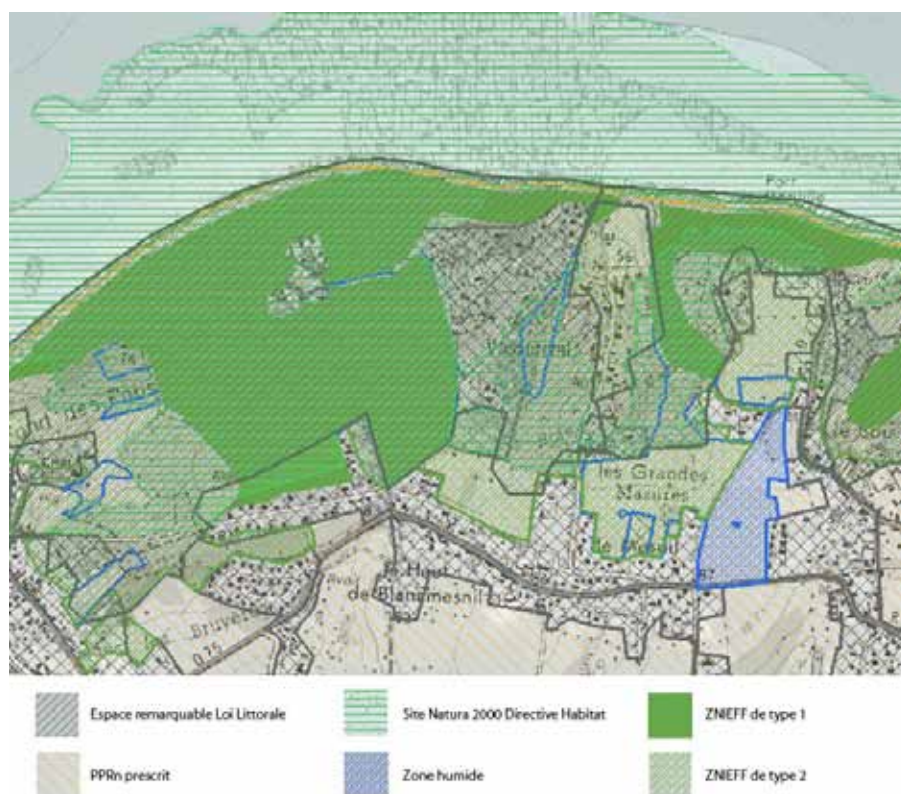
- **Maintenir l'accessibilité au rivage** pour les promeneurs, les pêcheurs et les pompiers
- **Assurer la sécurité des usagers**
- **Contribuer à l'attrait touristique du site**
- **Valorisation du point de vue remarquable sur la mer** (aménagement d'un belvédère)

## ELÉMENTS DE CONTEXTE :

### DISPOSITIFS DE PROTECTION

- Contraintes réglementaires : **Espace remarquable de la loi Littoral**
- Inventaires patrimoniaux : **ZNIEFF de type 1 et 2**
- **Site Natura 2000 Directive Habitat (ZSC)** sur la partie littorale
- **PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels)** : risque inondation par ruissellement et inondation par submersion marine, prescrit en septembre 2011.

→ Contacter la DREAL Haute-Normandie pour un avis éventuel sur le projet  
(DREAL, service Ressources, bureau Biodiversité : Laurent Lemonnier ou Sophie Bougard (prénom.nom@developpement-durable.gouv.fr))



▲ Cartographie des protections : source Carmen DREAL Haute-Normandie

## RÈGLES D'AMÉNAGEMENT

Le projet devra respecter :

- **La réglementation pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** (Installations Ouvertes au Public)
- **Les documents d'urbanisme des communes** de Sainte-Marguerite-sur-Mer et Varengeville-sur-Mer.

et envisager une concertation avec les services de Secours.

## PRÉCONISATIONS

D'une manière générale, le projet d'aménagement de la valleeuse devra être guidé par l'objectif de préservation des qualités paysagères et écologiques du site. Il devra répondre aux problématiques suivantes :

### RÉFECTION DU SENTIER

- **Proposer un aménagement qui facilite les déplacements des piétons** : largeur et profil de chemin confortables, revêtement non glissant par temps de pluie et résistant à l'érosion des eaux de ruissellement.
- **Veiller à la qualité des matériaux utilisés** et au soin apporté à leur mise en œuvre afin d'inscrire harmonieusement l'aménagement dans le site : éviter les matériaux au caractère routier (type enrobé), privilégier des matériaux simples dont les coloris seront en adéquation avec le caractère « naturel » du lieu, rechercher une harmonie d'ensemble par une unité de matériaux...
- **Favoriser une homogénéité du mobilier urbain**

### GESTION DES EAUX PLUVIALES

- **Maîtriser les eaux de ruissellement arrivant en amont de la valleeuse** (au niveau du rond-point) afin de limiter le volume d'eau empruntant la valleeuse. Vérifier la capacité du réseau EP actuel.
- **Gérer les eaux pluviales dans la valleeuse** : sur la partie amont de la valleeuse, favoriser un ralentissement des flux d'eau, en privilégiant si possible (emprise disponible et nature du sol) les aménagements de type fossés à redans avec fascinage de saule (techniques de génie végétal). Plus en aval, guider les eaux de ruissellement par caniveaux latéraux (sur un côté ou les deux) ou par écoulement central sur le chemin (profil en V).
- **Aménager l'exutoire des eaux pluviales** au bas de la valleeuse, au niveau des escaliers

### RÉHABILITATION DE L'INFRASTRUCTURE D'ACCÈS À L'ESTRAN

- **Evaluer les potentialités de restauration de l'escalier béton** existant ou de la création d'un autre équipement (autre matériau ? autre disposition ?), intégrant les contraintes d'érosion marine.
- **Mettre en place un belvédère**, inséré dans l'infrastructure d'accès à l'estran.





